

Ville de Revel

---

## **Avis d'appel à manifestation d'intérêt**

---

Objet : création d'ombrières sur un terrain municipal

Lieu : 710 chemin de La Landelle Haute – 31250 Revel

Type de procédure : Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation d'une dépendance du domaine public - article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques

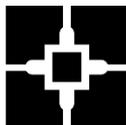
Forme juridique : Occupation temporaire d'occupation ou bail emphytéotique - durée à définir

Date limite de remise des manifestations d'intérêt concurrentes : 5 septembre 2025 à 12h.

Transmission des candidatures : par courrier de manifestation d'intérêt à :  
Ville de Revel – 20 rue Jean Moulin 31250 Revel  
mairie@mairie-revel.fr

Dossier complet : [www.mairie-revel.fr](http://www.mairie-revel.fr) (rubrique « marchés publics »)

Renseignement : direction des services techniques : 05 34 66 70 05



Ville de Revel

## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)**

---

### Préambule

Dans un contexte de développement des énergies non fossiles, la ville de Revel est régulièrement sollicitée par des opérateurs qui souhaitent créer ombrières ou des couvertures avec des panneaux photovoltaïques.

L'idée d'utiliser le surplomb d'emprises de terrains communaux pour implanter des installations de captation de l'énergie solaire et de production d'électricité renouvelable présente un intérêt d'où l'ambition du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

### Procédure

La présente procédure vise à sélectionner un opérateur qui sera être autorisé à implanter une ou plusieurs ombrières photovoltaïques sur un terrain communal relevant du domaine privé.

Le présent AMI tient lieu de procédure de sélection préalable nécessaire à la délivrance d'un titre d'occupation permettant à son bénéficiaire d'occuper ou d'utiliser ce domaine en vue d'une exploitation économique (articles L. 2122-1-1 et L. 2122-1-2 du Code général de la propriété des personnes publiques).

### Description du projet

L'opérateur aura la pleine charge de :

- la conception de l'installation : études préalables (techniques, financières, juridiques) prenant notamment en compte les contraintes et spécificités du site, sollicitation et obtention de toutes autorisations administratives nécessaires, spécifiquement comme les demandes de raccordement au réseau de transport et de distribution d'électricité)
- la réalisation de l'installation, l'exploitation, la maintenance et le maintien en parfait état de fonctionnement, les raccordements aux réseaux,
- le démantèlement de l'installation en fin d'occupation, avec la remise en état de l'existant, sauf si les parties s'accordent sur la cession de l'installation. Ce démantèlement pourra également avoir lieu à tout moment pour tout motif d'intérêt général,

Le surplombement du terrain par des ombrières photovoltaïques donnera lieu à délivrance d'une occupation du domaine public sous forme de bail ou de convention d'occupation temporaire.

Cette autorisation sera personnelle et non cessible.

### Plan de situation et localisation du terrain

Le lieu concerné par le projet se situe 710 chemin de La Landelle Haute 31500 Revel

Coordonnées GPS : [43°27'28.6"N 1°59'28.1"E](#)



## Critères de choix

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- insertion paysagère du projet,
- redevance perçue par la commune,
- durée et autres clauses contractuelles,
- planning prévisionnel des travaux.